

# Courrier des lecteurs

**De Monsieur Gilbert ROUYER, directeur d'école honoraire,  
demeurant 6, rue J-S Bach, 54460 LIVERDUN :**

*J'ai lu, avec plaisir, vos articles sur les députés de Toul, notamment Monsieur Petitbien, député-maire de Blénod. Je possède le "Compte-rendu de la gestion de Monsieur Petitbien comme maire et sa participation aux affaires comme conseiller", rédigé, par lui-même, en 1883. Je me permets de vous adresser quelques extraits...*

**D'APRÈS LE COMPTE-RENDU DE GESTION...  
PETITBIEN, CONSEILLER MUNICIPAL ET  
MAIRE DE BLÉNOD-LÈS-TOUL**

## **1. Sa première gestion.**

Au début de 1860, M. Petitbien s'installe dans la maison paternelle qu'il a fait restaurer. Il compte, à Blénod, de nombreux amis et ne peut oublier que, pauvre alors, en 1848, tous les électeurs lui avaient apporté toutes leurs voix pour la députation.

Le 15 août 1860, rentrant à Blénod après une absence de quelques semaines, il est accueilli par de nombreux habitants et les pompiers; les cloches sonnent à la volée et il apprend, par la personne qui l'accueille, qu'il vient d'être nommé maire par le gouvernement. Il fouette son cheval pour distancer foule et pompiers. L'adjoint au maire, désigné comme lui, l'attend à son domicile; c'est un de ses amis, M. Charles Rémy, ancien clerc de notaire qui subit sa mauvaise humeur.

Les élections ont lieu trois jours après. Au premier tour, seul son nom sort de l'urne; il pense qu'il ne peut pas refuser sa nomination et, après en avoir informé le sous-préfet, il prend possession de la mairie, succédant à Hubert Bouchon. Au deuxième tour, outre le maire et l'adjoint, dix conseillers sont élus.

Le nouveau conseil met au point un programme de différents travaux qui sera exécuté en partie car, au début de 1864, des difficultés s'élèvent entre l'administration supérieure et le conseil de Blénod pour une histoire de sonneries de cloches abusives et, quelquefois, sans aucun motif.

Dans un premier temps (fin 1863), le préfet reconnaît qu'il a fait fausse route et charge le sous-préfet de Toul de faire des excuses au conseil municipal de Blénod. Mais, malheureusement, le sous-préfet ne fait pas sa lettre dans les termes convenus. Le 28 mai 1864, les conseillers, sauf deux,

donnent leur démission. M. Petitbien ne fait qu'expédier les affaires courantes en attendant la nomination de son successeur.

L'administration désigne l'un des deux conseillers restant en fonction, M. Erasme Buez, qui est chargé de présider le collège électoral et est nommé maire. M. Petitbien cesse ses fonctions de maire le 2 juin 1864, après trois ans et demi de gestion.

## **2. Il redevient conseiller.**

En 1865, doivent avoir lieu les élections municipales. Les amis de M. Petitbien font une liste. Neuf sur dix sont élus au premier tour. Il redevient donc conseiller et le conseil (sauf deux membres) se retrouve composé des mêmes personnes qu'en 1860, Erasme Buez étant toujours maire.

De nouvelles difficultés surgissent entre les conseillers et le maire à propos de la Fabrique, de l'instituteur, des cours d'adultes et des affouages.

Monsieur Petitbien donne, une fois de plus, sa démission de conseiller disant qu'il espère être débarrassé des affaires municipales pour toujours.

## **3. Il revient aux affaires communales.**

Quelque temps avant la guerre, Monsieur Buez donne sa démission pour des motifs que beaucoup ne connaissent pas; son adjoint remplit ses fonctions.

La guerre est déclarée le 19 juillet 1870; les élections municipales ont lieu le 7 août, huit jours avant l'invasion et le préfet n'a pas le temps de nommer les maires. L'adjoint de Monsieur Buez continue donc de faire les fonctions de maire; c'est l'un des adversaires les plus acharnés de M. Petitbien. Avec le gouvernement de la Défense Nationale, de nouvelles élections ont lieu le 30 avril 1871 et Monsieur Petitbien, une fois de plus, est élu premier conseiller et il

accepte d'être maire, encore une fois, mais désigné maintenant par le conseil, avec Henri Elophe comme adjoint, le 21 mai 1871.

Le traité de Francfort ayant été signé le 10 mai, les services publics reprennent, peu à peu, leur marche ordinaire. La question des indemnités de guerre occupe beaucoup la municipalité.

Monsieur Petitbien est élu, ensuite, conseiller général du canton de Toul-Sud. Le 1<sup>er</sup> octobre 1876, il est élu député, au premier tour, en remplacement de Camille Claude, décédé accidentellement. Avant d'être député, Monsieur Petitbien s'occupait sérieusement de la mairie et il n'avait de secrétaire que pour copier les états à fournir. De plus, il avait délégué à son adjoint, Henri Elophe, la police et l'état civil.

Mais, à partir du 1<sup>er</sup> octobre, il n'a plus, en quelque sorte, que la direction morale de la mairie. Il est occupé à la Chambre pendant les trois quarts de l'année (impossible à cette époque de rentrer chaque fin de semaine dans sa circonscription) ; les vacances parlementaires sont coupées par les sessions du conseil général ; il ne peut guère suivre assidûment les affaires communales. C'est donc l'adjoint, Henri Elophe, homme ferme, intelligent, capable et très dévoué, connaissant parfaitement les questions municipales, qui officie. Le service se fait comme avec M. Petitbien. Malheureusement, une attaque de paralysie partielle interdit à Monsieur Elophe la marche. Il n'a rien perdu de ses facultés mais il ne peut plus que donner ses instructions et signer.

La mairie est entre les mains de M. Claudinot, secrétaire de mairie, appariteur très dévoué, mais cela ne peut durer. Henri Elophe, espérant toujours retrouver l'usage de ses jambes, ne démissionne pas. M. Petitbien ne se retire pas non plus, craignant que sa démission n'affecte Henri Elophe.

Quand celui-ci comprend enfin qu'il ne guérira pas, il donne sa démission. Le conseil lui donne comme successeur, Théodore Pierrot. Homme très intelligent et, depuis longtemps, conseiller municipal, mais n'étant pas le maire, il n'ose pas en prendre toute l'autorité, d'autre part, il n'a pas de suppléant pour le remplacer si besoin. Seule la démission de M. Petitbien peut remédier à cet état de choses.

Après le fameux 16 mai 1877, le nombre des adversaires de M. Petitbien grossit ; certains l'accusent même de vouloir partir avec la caisse communale !

Après la dissolution de l'Assemblée Nationale, Petitbien est réélu député le 17 octobre 1877. Lors des élections municipales de 1881, M. Petitbien n'a pas de concurrent mais le travail de sape de ses anciens adversaires continue et,

par la suite, plusieurs conseillers l'abandonnent. De plus, des difficultés surgissent, à Blénod, avec certains habitants à propos de la vente d'une coupe affouagère, puis avec les entrepreneurs construisant le fort ; alors, il n'hésite plus et donne sa démission de maire et de conseiller.

Pendant quatorze ans, M. Petitbien (en plusieurs épisodes) a administré la commune faisant de très nombreux travaux et réalisations (impossibles à détailler ici car remplissant quarante pages dans son compte-rendu de gestion rédigé en 1883).

Des élections complémentaires, en juin 1881, démontrent qu'il a bien jugé, l'opposition fait son entrée au conseil municipal. Il faut ajouter cependant que M. Petitbien est réélu, aux élections législatives, le 21 août 1881 avec 88% des suffrages.

### MONSIEUR TH. PETITBIEN ET LES CHEMINS DE FER

Comme conseiller d'arrondissement (cette fonction fut supprimée en 1940), il avait demandé la construction d'une ligne de chemin de fer (à partir de la ligne Paris-Strasbourg) de Toul à Arnaville par Thiaucourt, et de Toul à Mirecourt par Colombey. Il dressa le projet et le fit également imprimer et diffuser à ses frais. Puis la guerre survint.

Après la guerre, en 1872, il est élu conseiller général de Toul-sud et repose le problème des chemins de fer. Il contribue à faire aboutir la concession Parent-Pêcher de Toul à Colombey. Ce tronçon, pour ne pas rester une impasse, devra être prolongé vers Mirecourt, d'une part, et vers Neufchâteau, d'autre part.

En 1879, M. Petitbien, devenu député depuis 1876, dans une lettre adressée au ministre des Travaux Publics s'étonne que le gouvernement ait supprimé le projet de la ligne Toul-Arnville, à voie normale s'entend.

Le 30 décembre 1881, le tronçon Toul-Colombey est mis en circulation, prolongé ensuite vers Mirecourt, puis, en 1889 (après le décès de M. Petitbien), le tronçon Barisey-la-Côte-Neufchâteau.

Une loi de 1865 réclame des subventions aux communes desservies par de nouvelles voies ferrées. Les communes de Charmes et de Mont-le-Vignoble n'ont rien voulu donner; on leur demandait 3000 F pour leur faire une halte. Elles ont reconnu, ensuite, leur erreur.

Charmes, finalement, paya et eut sa halte. Bulligny a d'abord refusé de donner 5000 F, mais elle a dû ensuite donner 6000 F pour avoir sa station. Domgermain a donné 12 000 F, Colombey 28 000 F et Favières 40 000 F et

même plus. Blénod a donné 12 500 F; on demandait 15 000 F mais M. Petitbien a donné 2500 F de sa poche, fidèle à ses principes démocratiques, faisant ainsi économiser 6 F à chaque chef de ménage.

Plus tard, le conseil général décida de construire une ligne à voie étroite (1 mètre), de Toul à Thiaucourt, sous l'égide de la société des Chemins de Fer Economiques.

La mise en service eut lieu le 9 mars 1910. L'inauguration officielle eut lieu le 3 juillet suivant, en présence du ministre des Finances. M. Petitbien, décédé depuis environ 25 ans, n'aura jamais vu cette ligne dont il avait demandé la réalisation (mais en voie normale).

#### MONSIEUR THÉODORE PETITBIEN ET LE PONT DE FONTENOY (NUIT DU 21-01-1871)

Après la capitulation de Toul, le 23 septembre 1870, les trains allemands pouvaient emprunter librement le réseau ferré jusqu'aux portes de Paris alors assiégée par l'armée prussienne.

Dans la nuit du 21 au 22 janvier 1871, deux cent cinquante hommes font sauter le pont de Fontenoy, sur la ligne Strasbourg-Paris. Deux cent cinquante hommes déterminés, sous les ordres du commandant Bernard, partirent de Lamarche, le 18 janvier au soir par -21°. Ils marchaient la nuit et se reposaient le jour dans les fermes isolées. Dans la nuit du 21 au 22, ils traversent la Moselle à Pierre-la-Treiche

et poussent jusqu'à Fontenoy. Ils surprennent le poste allemand qui occupait la gare et découvrent la chambre des mines. À 7 heures du matin, le 22 janvier, le pont sautait et la petite troupe repartait avec sept prisonniers sans avoir perdu un seul homme.

Des représailles sont exercées : les Allemands incendient Fontenoy dont les malheureux habitants n'étaient au courant de rien. De plus, tous ceux qui avaient contribué ou prêté la main à cette opération (s'ils étaient connus évidemment), seraient emmenés en captivité ou fusillés.

Chacun savait, à Blénod, que M. Petitbien avait prêté un de ses chevaux au capitaine Coumès qui avait reconnu l'itinéraire pour traverser les lignes allemandes et arriver jusqu'à Fontenoy, et qu'il avait eu des rapports avec lui. Chacun savait qu'il avait caché son ami Alexandre qui avait fourni les plans nécessaires à l'exécution du sabotage et qu'il était chez lui à Blénod quand les Allemands le cherchaient. Chacun savait, d'autre part, que le préfet, nommé à Nancy par le gouverneur de la Défense Nationale, avait couché chez lui.

M. Petitbien n'était qu'à demi rassuré sur les suites, mais aucune indiscretion n'a été commise. Les habitants de Blénod, même les "ennemis" de M. Petitbien, ont fait preuve de dévouement patriotique. Il faut ajouter que la population fit bon accueil aux francs-tireurs qui passèrent quelques heures dans les bois de Blénod avant de se rendre à Fontenoy.

## Je m'abonne pour 2000

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse complète

- Abonnement 1999 (4 numéros) \_\_\_\_\_ 95 F (soit 14, 48 €)  
 Abonnement 1999 + Carte C.E.L.T. \_\_\_\_\_ 125 F (soit 19,05 €)  
 Abonnement de soutien \_\_\_\_\_ 150 F (soit 22, 86 €)  
 Membre donateur \_\_\_\_\_ 200 F (soit 30, 48 €)

### Modalités de paiement

Par **chèque postal**, libellé à l'ordre de "ETUDES TOULOISES", C.C.P. NANCY 951 73 B, adressé directement à votre centre. Indiquer soigneusement en "correspondance", la nature de votre commande.

Par **chèque bancaire**, à l'ordre de "ETUDES TOULOISES" adressé, avec le détail de votre commande, à Gérard HOWALD, 29 rue Baron Louis, 54200 TOUL.